

› Missions et fonctionnement – Commune

Objectifs

- Identifier et décrire les différentes matières gérées par la commune en décentralisation territoriale et administrative et en déconcentration ainsi que par le Bourgmestre à titre personnel (pouvoirs de police administrative).
- Expliquer l'organisation et le déroulement des élections communales et l'accès aux mandats politiques communaux.
- Illustrer les différentes incompatibilités, conflits d'intérêts et empêchements.
- Décrire le fonctionnement des organes politiques communaux.
- Situer le rôle des grades légaux, du comité de direction et du personnel communal par rapport aux organes politiques.
- Etablir un parallèle entre la gestion administrative du personnel et celle des ressources humaines.
- Expliquer le cycle budgétaire et comptable de la commune et l'encadrement légal de sa capacité à subventionner.
- Mettre en lien les grands principes du droit budgétaire avec la notion de démocratie.
- Distinguer ce qui relève des recettes et des dépenses d'une Commune.
- Pouvoir expliquer les obligations et droits de la Commune en matière de patrimoine, domanialité, acquisition de biens fongibles et non fongibles.
- Distinguer les différents niveaux de contrôle exercés sur l'activité communale.
- Identifier et expliquer la notion de « programme stratégique transversal communal ».
- Identifier et expliquer les différents modes de gestion de l'intérêt communal.
- Identifier et expliquer la notion de supra-communalité ainsi que les synergies potentielles entre commune et CPAS.
- Nommer les institutions para communales assurant des missions spécifiques et d'établir leur lien avec la Commune.
- Illustrer les principes de la nouvelle gouvernance et expliquer en quoi consiste la démocratie participative.
- Illustrer la responsabilité civile et pénale des communes.

Connaissances préalables

1 → des connaissances de base dans la matière sont recommandées.

Cours conseillé.s au préalable :

- Institutions.
- Introduction au C.D.L.D.
- Notions de finances.
- Modes de gestion.

Volume horaire

50 heures.

Type de cours

Cours dispensés en soirée et en e-learning.

Agrément

Formation agréée de base, nécessitant la réussite de l'examen.

Gestionnaires de formations

Sabine Duveau
+32 (65) 342 505

Sylvie Manette
+32 (65) 342 506

Vanessa Iserbyt
+32 (65) 342 515

hfea.cellulergb
@hainaut.be

